



Division des Examens et Concours
Bureau des concours
DEC 1

**ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DU CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'INFIRMIERS DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2026

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITES**

VU le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;

VU l'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'Arrêté du 28 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les épreuves du concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, pour la session 2026 se dérouleront comme suit :

Épreuve écrite d'admissibilité	Vendredi 10 avril 2026
Jury d'admissibilité	Mardi 05 mai 2026
Publication des résultats d'admissibilité	Mardi 05 mai 2026
Épreuve orale d'admission	Mardi 26, mercredi 27 et jeudi 28 mai 2026
Jury d'admission	Jeudi 28 mai 2026
Publication des résultats d'admission	Jeudi 28 mai 2026

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Montpellier, le

18 FEV. 2026

Pour la rectrice et par déléation
secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL